

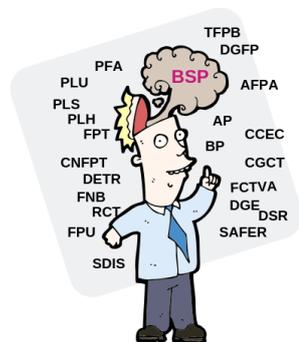


L'APPARITEUR

« De Bott schallt »

Le mot du maire

CHERCHER L'ERREUR



Dans un contexte législatif en constante évolution, la gestion d'une commune est de plus en plus réglementée, les sigles et abréviations liés à ces directives également.

Force est de constater qu'une abréviation ne fait pas partie de ce répertoire : **le BSP.**

La gestion de l'économie d'un pays ne devrait pas être si différente de la gestion de l'économie d'un ménage ou d'une entreprise.

La règle d'or devrait être **le BSP.**

J'ai parfois l'impression d'assister à la construction d'usines à gaz dont les plans ont été perdus au cours de la construction.

Le monde marche sur la tête alors qu'il existe certainement d'autres solutions qui remettraient les choses à l'endroit.

Certes, il faut évoluer, innover et il ne s'agit pas de faire du rétro-pédalage.

Dans les derniers siècles, de grosses bêtises ont été faites au nom de la médecine ce n'est pas pour autant qu'il faut rejeter la médecine.

En fait, **le BSP** devrait être appliqué à de nombreux domaines, tant privés que professionnels, tant théoriques que pratiques, tant au niveau des dirigeants que des "dirigés".

Cela permettrait de sortir du principe *"mieux vaut avoir tort avec tout le monde, que d'avoir raison tout seul"*.

Ce sont bien là deux visions différentes d'un même monde.

Être dirigeant dans un environnement aussi instable et incertain que le nôtre, relève d'un réel courage tant la tâche est difficile, souhaitons que nos "élites" appliqueront plus souvent **le BSP.**

Le sens du **Bon Sens Paysan** serait de s'appuyer sur le passé pour anticiper le futur.

Rémy SCHENK
Maire d'Obenheim



Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune, en tenant compte des nouvelles exigences environnementales.

La deuxième réunion publique s'est tenue le **06 mai 2019.**

Elle a permis :

- de rappeler le contexte d'élaboration du PLU
- de présenter le cadre réglementaire du PLU
- d'expliquer les principes de la traduction réglementaire (zones, règlements) et les orientations d'aménagement pour une lecture plus aisée des documents
- de répondre aux questions d'ordre général

Dans le prolongement de la réunion publique et pour répondre aux questions individuelles des habitants, Mme Facen, responsable du bureau d'étude OTS, a reçu les personnes qui le souhaitaient en mairie le 9 mai.

La suite

Un cahier de doléances est disponible en mairie

Juin 2019
Bilan de la concertation et arrêt du PLU

Été 2019
Consultation des personnes publiques associées

Automne 2019
Enquête publique

Fin 2019
Approbation du PLU

Dit en conseil municipal

Séance du 22 janvier 2019

8 membres présents - 3 procurations

Affaires financières

Acquisition columbarium

M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'acquérir un nouveau columbarium. L'entreprise qui avait réalisé ceux mis en place actuellement n'existe plus; il convient donc de trouver un autre prestataire. Des devis ont été demandés. Le Conseil Municipal approuve cette acquisition.

Hangar municipal

Un hangar sera construit à côté de l'atelier municipal sur l'ancien terrain de tennis. Après avoir étudié plusieurs devis avec des offres différentes, la société 3D Services située à Bindernheim a été retenue. Les travaux de terrassement seront entrepris par les agents municipaux.

Mission architecte

M. le Maire informe la volonté de la commune de contracter une convention avec Rémy FISCHER, architecte indépendant, afin de suivre le chantier pour la construction d'un hangar. La mission de maîtrise d'œuvre comprendrait plusieurs éléments de missions (études d'esquisses, étude d'avant-projet, étude de projet, assistance, visa...).

Caution bancaire SPL

La Société Publique Locale du Kleinfeld sollicite la garantie de la Commune pour un prêt de 200 000 € à contracter auprès du Crédit Mutuel destiné au financement du paiement de la TVA. La commune d'Obenheim accorde sa garantie du remboursement de l'emprunt au taux de fixe 1,54 % pour une période de 20 ans.

Reconduction du contrat de santé des agents

La commune va reconduire son adhésion à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques santé.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation demande une participation financière aux collectivités adhérentes définie comme suit :

0,04 % pour la convention de participation en santé.

Pour le risque santé, la participation communale est fixée comme suit : montant forfaitaire par agent / 8^e par mois.

Points divers et communications

Retour sur la fête de Noël, cérémonies des vœux et broyage de sapins :

Un point est réalisé sur les trois dernières manifestations organisées par la commune.

Concernant la fête de Noël des séniors, il est préconisé de garder uniquement l'animateur Guy SCHWOOB et d'introduire quelques chants de Noël. En ce qui concerne la cérémonie des vœux, il est à noter que la quantité commandée pour l'année 2019 devra être réduite.

Enfin, pour le broyage de sapins, le traditionnel vin chaud n'aura plus lieu faute de participants.

Affaires financières

Cotisation association des maires

La cotisation attribuée annuellement à l'association des maires est calculée d'après le nombre d'habitants selon le dernier recensement de l'INSEE. Pour l'année 2019, la cotisation due s'élève à 328,17 €.

Séance du 26 février 2019

9 membres présents - 3 procurations

Demandes de subventions

Il est fait lecture des 3 demandes de subventions réceptionnées au cours du mois de janvier, il s'agit de l'association Aides, Baal Novo Theater Euro-district et l'Arahm.

Les demandes ont été étudiées chacune individuellement par le Conseil Municipal et à l'unanimité il a été décidé d'émettre un avis défavorable pour l'ensemble de ces demandes.

Décoration de Noël



Florence ZEYSSOLFF rappelle l'achat en 2018 de nouvelles décorations de Noël. Dans la continuité de la mise en valeur de la commune, les agents

techniques ont soumis des propositions afin d'étendre, encore un peu, l'embellissement des rues lors des festivités de fin d'année. Pour réaliser leurs projets, il convient de commander de nouvelles guirlandes lumineuses. Ces dernières seront disposées aux entrées de Gersheim, Boofzheim et Daubensand.

Projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin versant de l'III – Avis.



La Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin (DDT67-Pôle Prévention des Risques) a transmis pour avis, en application de l'article R 562-7 du code de l'environnement, le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin versant de l'III.

Ce projet est soumis à délibération du Conseil Municipal, la commune disposant, comme les autres personnes publiques associées, d'un délai de 2 mois à réception pour faire parvenir à la DDT ses remarques et observations.

Le Conseil Municipal propose :

D'EMETTRE un avis réservé concernant le projet de PPRI de l'III pour les raisons suivantes :

Pour les communes en amont d'Erstein
La méthodologie employée pour déterminer le zonage des niveaux d'aléa dans la partie sud du territoire repose sur le principe de l'effacement des digues situées en amont d'Erstein.

Or, ces ouvrages (dont certains existent depuis plus d'un siècle) assurent un rôle fondamental de protection et ne peuvent être ignorés au regard des règles et restrictions découlant dudit zonage.

En outre, il est souhaité que figurent dès à présent dans les documents les mentions relatives à une clause de revoyure ainsi que les possibilités de modification des plans et des règles associées en cas de nouvelles données techniques et/ou la réalisation d'opérations visant à accroître la protection contre les inondations. Enfin, la commune d'Obenheim demande que les incidences financières liées à l'aménagement du bassin versant pour la prévention des inondations soient prises en compte sur la totalité du bassin pour assurer une solidarité financière de l'amont jusqu'en aval et une juste contribution de tous les territoires concernés.

Construction d'un hangar municipal

Ce hangar sera une réponse concrète au stockage des engins et du matériel communal dispersés actuellement sur différents sites de la commune.

Le programme de travaux comprendra :

En régie

Travaux de terrassement,
Travaux de finitions, dallage et électricité.

Société 3-D Services

Gros œuvre, Fondations, Maçonnerie,
Dallage, Zinguerie, Structure métallique,
Couverture, Bardage, Installation des portes.

Pour la réalisation de ce projet d'un montant de 70 026 €, le Conseil Municipal sollicite une aide à hauteur de 40 % au titre de la DETR.

Points divers et communications

Point SPL

M. le Maire fait le point sur les nouvelles entrées au sein de la résidence, les projets à venir et la situation financière.

Séance du 26 mars 2019

9 membres présents - 1 procuration



Budget 2019

De manière générale, les communes doivent faire face à un contexte financier fortement contraint. Même si la loi de finances pour 2019 ne devrait pas comporter des bouleversements majeurs pour les

collectivités territoriales, il n'en reste pas moins qu'elles seront dans l'obligation de restreindre leurs dépenses de fonctionnement et de maintenir leur niveau d'investissement.

Pourtant, malgré le contexte financier difficile et les baisses de dotation, le budget de la commune reste sain. Un travail de fond a été réalisé en 2018 et se poursuivra en 2019 afin de s'interroger sur l'ensemble des bonnes pratiques de gestion financière.

Ce travail vise bien évidemment à baisser certains postes de dépenses et à maintenir à flots d'autres. Ces résultats sont satisfaisants et sont obtenus sans augmentation de la fiscalité.

Les ressources fiscales représentent 71 % des recettes de fonctionnement, en augmentation par rapport à 2017 (56 %). Les dotations passent de 105 012€ en 2014 à 66 635€ en 2018 soit une baisse constante, bien que ralentie sur les 2 dernières années.

Les dépenses de fonctionnement : 438€/hab contre 463€/hab pour les communes de la même strate départementale. Les dépenses de fonctionnement à Obenheim augmentent et celles de l'investissement baissent, en effet de nombreux chantiers sont exécutés en régie.

Chiffres clés :

966 039

Dépenses de fonctionnement

966 039

Recettes de fonctionnement

474 561

Dépenses d'investissement

474 561

Recettes d'investissement

Fiscalité Directe Locale : des 3 taxes locales

Un fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) est constitué afin de permettre à toutes les collectivités de bénéficier d'un niveau de ressources égal au niveau actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales.

Taux de 2017 à 2019

Taxe d'habitation : 16,82 %

Foncier bâti : 7,23 %

Foncier non bâti : 46,87 %

Demande de subvention



Une demande de subvention de la paroisse Catholique Saint-Rémi à Obenheim. Celle-ci fait état de travaux de réfection à l'intérieur de l'église et sollicite à ce titre une aide financière.

Le Conseil Municipal délibère sur une participation à hauteur de 10 % du montant des travaux sous réserve de présentation de la facture.

Installation de panneaux de jumelage et salle des fêtes

Un projet de nouveaux panneaux à installer sur la salle des fêtes ainsi que d'un nouveau panneau de jumelage mettant en valeur les communes d'Ouessant, de Molières, de Cadouin et d'Alles sur Dordogne.

Le Conseil Municipal approuve le projet en demandant toutefois de modifier l'image concernant la commune d'Ouessant.

Travaux de dragage d'entretien des voies du canal du Rhône au Rhin

La délibération du 27 mars 2018 qui avait autorisé les travaux de dragage d'entretien des voies d'eau du canal du Rhône au Rhin Branche Nord (UHC 4).

Les travaux envisagés permettront de garantir une profondeur nécessaire à la circulation des bateaux de commerce, de passager et de plaisance, d'assurer un fonctionnement, et de garantir une gestion

hydrologique optimum tant pour l'écoulement des eaux et des sédiments que pour les risques d'inondation, et de garantir une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Il est porté à connaissance des élus, la transmission de la Préfecture de l'arrêté du 28 janvier dernier autorisant la réalisation de ces travaux.

Espaces naturels sensibles



La politique du Conseil Départemental en faveur de la préservation et de la valorisation d'espace naturel sensible (ENS) favorise l'instauration de zone de préemption sur certains terrains afin de conserver et restaurer les qualités biologiques et esthétiques des milieux naturels.

Obenheim est concerné par le classement du Ried Noir de la Zembs, le classement de cette zone en ENS renforcerait la surveillance du site, la sensibilisation des populations locales et permettrait de proposer des actions concrètes sans alourdir les contraintes pour les agriculteurs de cet espace naturel sensible.

Séance du 7 mai 2019

8 membres présents - 4 procurations

Demande de subvention

M. le Maire fait lecture d'une demande de subvention émanant du Conseil Presbytéral protestant d'Obenheim-Daubensand, il sollicite une aide pour des travaux réalisés en 2018 (mise aux normes de la sortie de secours, réparation des encadrements de fenêtres en grès des Vosges, réparation de l'étanchéité au-dessus du local chaufferie). Le coût supporté de la totalité des travaux s'élève à 9 055,97 €.

Restitution de la propriété du centre sportif à Kogenheim

Les élus de la Communauté de communes de Benfeld et environs en 1998, avaient mis en place un fonds d'investissement destiné à la réalisation de salles intercommunales afin d'aider à la réalisation d'équipements structurants de proximité. Dans le cadre de ce projet, une création de salle intercommunale avait été réalisée pour Kogenheim/Sermersheim.

En 2006, la compétence précitée a été retirée des compétences statutaires pour être restituée aux communes.

Le Conseil Municipal est prié de se prononcer quant à la restitution de la propriété du Centre sportif situé rue du Stade à Kogenheim.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'historique de la situation, approuve dans le cadre de la répartition prévue à la suite du retrait de compétence, l'intégration du Centre Sportif situé Rue du Stade à Kogenheim dans le patrimoine de la Commune de Kogenheim, la répartition réalisée ne donnant lieu à aucune contrepartie financière.

Travaux en régie

Avec l'accord de l'église évangélique, un nouveau grillage leur a été installé. Il convient donc de facturer ces travaux réalisés en régie.

Compte tenu des achats liés à cette installation, M. le Maire propose de facturer un montant forfaitaire de 1 000 € à l'église évangélique d'Obenheim.

Rénovation de la salle de Conseil



M. le Maire informe les élus qu'un devis pour le changement des chaises et des tables de la salle du Conseil a été réalisé. Le prestataire est le même que celui de la CCCE, la commune pourrait bénéficier de tarifs préférentiels.

Il conviendrait de renouveler les 25 chaises de la salle du Conseil et de celles de la salle de mariage, celles actuellement en place ont plus de 30 ans.

Personnel communal

M. le Maire fait état de la situation de carrière de deux agents et compte tenu de leurs positions statutaires actuelles propose de valider leur avancement de grade comme suit :

- 1 agent proposé au grade d'adjoint technique 2^e classe,
- 1 agent proposé au grade d'ATSEM principal 1^{ère} classe.

Les Résultats à Obenheim



Abstentions	48,91 %
Votants	51,09 %
Blancs	2,89 %
Nuls	3,74 %
Exprimés	93,37 %

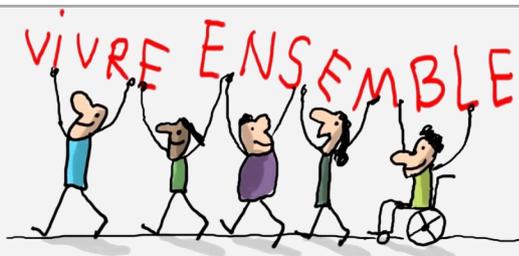
	%	Voix
Rassemblement national J. Bardella	28,42 %	156
La République en marche et Modem N. Loiseau	22,22 %	122
Europe Écologie Les Verts Y. Jadot	17,30 %	95
Les Républicains F-X. Bellamy	10,75 %	59
Debout la France N. Dupont-Aignan	4,92 %	27
Urgence écologie (GénE - MEI - MdP) D. Bourg	4,01 %	22
Génération.s et Dème-diem 25 B. Hamon	2,55 %	14
La France Insoumise M. Aubry	2,37 %	13
Union des démocrates et indépendants J-C. Lagarde	2,37 %	13
Parti animaliste H. Thouy	1,46 %	8
Union Populaire Républicaine F. Asselineau	0,91 %	5



LA POSTE

Suite à des réorganisations régulières de la Poste, les changements de facteurs sont fréquents à Obenheim.

Pour le bon acheminement de votre courrier et éviter de subir des rejets ou des retards, il vous est fortement recommandé d'apposer votre nom et votre adresse sur votre boîte aux lettres.



Pour maintenir un cadre de vie agréable, veiller à la tranquillité de chacun, vivre en bonne harmonie cela nécessite l'implication de tous !

Pour ce faire, il est nécessaire de s'assurer au respect des règles élémentaires de civisme, ce sont des petits gestes quotidiens mais primordiaux pour préserver une cohabitation sereine et pour le bien-être de tous. Pour encadrer ces règles de courtoisie, des arrêtés municipaux et préfectoraux sont en vigueur, la gendarmerie d'Erstein sera chargée de leurs exécutions.

Environnement

Tailler ses haies et ses végétaux : Les riverains des voies communales sont astreints à couper ou élaguer à l'aplomb des limites de ces voies, les arbres, les branches, les racines **qui avancent sur le sol du domaine public**. Les opérations d'élagage et de recépage sont effectuées à la diligence des propriétaires ou de leurs représentants.

Respectons les distances de plantation par rapport à nos voisins et veillons à entretenir nos arbres et arbustes.

Règles générales :

- Plantation inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 0.5 mètre,
- Plantation supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 2 mètres.

Animal de compagnie :

Les chiens circulant sur les voies publiques et privées ouvertes au public, dans les jardins communaux, square ouverts au public, doivent être tenus en laisse.

Il est interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie des voies publiques et privées ouvertes au public.

Des distributeurs de sachets récupérateurs sont installés dans différents lieux de la commune à destination des usagers.

Entretien des voies publiques

Tout propriétaire ou locataire est tenu :

- De nettoyer et d'entretenir son trottoir, les mauvaises herbes doivent être arrachées (l'utilisation de produits désherbants est interdite),
- D'entretenir des regards ou grilles ainsi que les caniveaux le long des trottoirs,
- En cas de neige de dégager les masses de neige devant sa propriété, de manière à créer un passage pour les piétons.

Urbanisme

En cas de déménagement, pose d'échafaudages, de bennes, de barrières ou tout autres dépôts sur la voie publique, il convient de faire une demande d'arrêtés auprès de la mairie 48 heures avant la date de prise d'effet.

Travaux de jardinage et bricolage

Dépôts sauvages :

Les dépôts sauvages d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune, ainsi que sur les espaces privés sans activités.

Jardinage et bricolage :

Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scies mécaniques ...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrés de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés : de 09h00 à 11h00

Déchets verts :

Le brûlage des déchets tels que : tonte de pelouse, taille de haie, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux est interdit (article 84 du Règlement Sanitaire et Départemental).



Attention !
Toute incinération de végétaux est passible d'une **contravention de 450 €**
(article 131-13 du nouveau code pénal)

Une nouvelle correspondante locale DNA



Pendant 30 ans, **Roland Chrapatyj** a régulièrement assuré les reportages sur la vie locale.

La commune d'Obenheim *Merçi* le remercie chaleureusement pour son investissement et son assiduité.



Depuis mai 2019, **Elodie Mouillé** est la nouvelle correspondante **DNA** pour notre village. Elle habite Obenheim depuis 5 ans.

Elodie est âgée de 25 ans et a suivi des études de journalisme, elle est actuellement à la recherche d'un emploi.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans le village et de chaleureuses rencontres avec les Obenheimois.



Facturation des destructions de nids d'hyménoptères

À compter du 1^{er} mai 2019, le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin facturera aux requérants-bénéficiaires les interventions pour destruction de nids d'hyménoptères assurées par les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

50 € par intervention, 80 € en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle...). La récupération d'essaims d'abeilles ne fait pas partie des missions des sapeurs-pompiers. Dans un souci de préservation de la biodiversité, les essaims d'abeilles doivent être récupérés par des apiculteurs. Pour contacter un apiculteur référencé sur votre secteur, veuillez consulter le site internet de la fédération d'apiculture du Bas-Rhin (www.apiculture.alsace/federation-du-bas-rhin/).



La Ligue pour la Protection des Oiseaux

La LPO rappelle qu'il est légalement **interdit - par arrêté préfectoral - de tailler ou d'arracher toute haie après le 15 mars et jusqu'au 31 juillet.**

Sites de reproduction, de nourrissage et de refuge pour de très nombreuses espèces d'animaux, les haies représentent un petit écosystème en soi. Dès la fin de l'hiver, elles sont colonisées par un cortège d'oiseaux qui y construisent leurs nids.



Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



29 30 JUIN **JOURNEES RECRUTEMENT**
SAMEDI DE 14h à 18h
DIMANCHE DE 10h à 18h
SAPEURS POMPIERS UT 45 BOOFZHEIM
AU CENTRE DE SECOURS DE BOOFZHEIM - RUE DE DAUBENSAND

- Présentation des locaux et du matériel
- Informations sur le volontariat
- Ateliers des jeunes sapeurs pompiers et sapeurs pompiers
- Buvette sur place

VENEZ DECOUVRIR NOTRE ENGAGEMENT CITOYEN ET REJOIGNEZ-NOUS!
NOUS MANQUONS DE POMPIERS!

Facebook: @amicaleUT45
Instagram: @amicaleut45

.....La vie municipale.....nos travaux.....

À l'école ...



Les enfants de l'école maternelle disposent d'un nouveau banc ...



Le couloir de l'école élémentaire a été repeint...
les ampoules changées en LED



L'entrée du village ...



L'entrée du village en venant de Boofzheim a été redessinée pour des raisons de sécurité.

Les bas côtés devenaient instables et la tonte dangereuse.

Des gros travaux ont été réalisés par notre équipe technique.

L'église évangélique a participé financièrement à la mise en place du grillage de séparation .



Merci à M. Maurice Lehmann pour le coup de pouce de finition !



Et la lumière fut ...

84 plafonniers ont été changés en LED à la salle des fêtes...



...et une centaine d'ampoules remplacées dans les rues du Général Walther, Jean de Beaumont, du Ried, de la Poste, et Alphonse Adolf.

Des panneaux ...

Une forêt de panneaux électro-raux , complétés « maison » et presque inutilisés !



...et des fleurs



13 jolis bacs rouges , fleuris ...embellissent notre village

L'atelier municipal ...

Acte 1



Ça y est !

Les travaux d'extension de l'atelier municipal ont débuté !
Le terrassement a été réalisé en régie interne.
Pose des fondations en juin.



Owemerputz : un geste utile pour la nature



Samedi 13 avril, la commune a organisé l'opération « Nettoyage de printemps » tant dans le but de nettoyer les espaces verts que de sensibiliser la population.

Dès 9 heures, répartis en plusieurs groupes et équipés de bottes, de gants, de sacs poubelles, les bénévoles ont « toiletté » les entrées du village, les abords des routes, les boisements ainsi que les ruisseaux. Ils ont collecté et trié tout ce qui ne devait pas s'y trouver si chacun respectait son environnement : bouteilles en verre et en plastique, canettes, emballages en tout genre à profusion mais aussi ferraille et pneus...

Les volontaires habituels ont relevé un point positif à leur action, le poids des débris collectés est en baisse par rapport aux années précédentes.

En parallèle, sur le parking de l'atelier municipal, les agents communaux accueillaient les « jardiniers » qui apportaient leurs déchets verts au broyage.

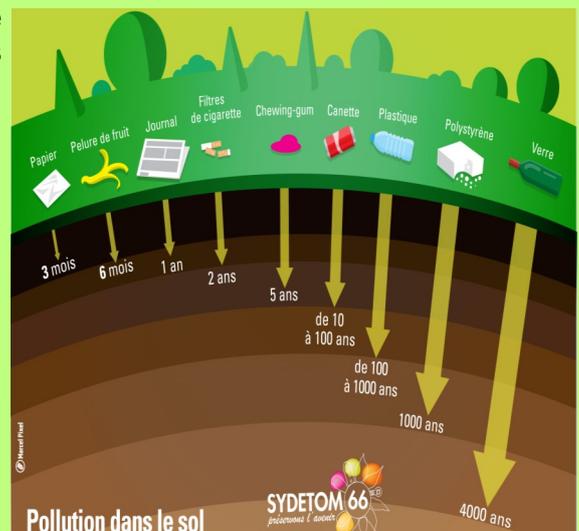
A l'issue de cette matinée de collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, les bénévoles ont partagé le verre de l'amitié.

Merci à tous les participants pour leur mobilisation.

Merci à Pascal REINHARDT, restaurateur de Chez Mamema, pour ses victuailles.



Comme il ne pouvait pas être présent à l'Owemerputz, il a généreusement participé en régaland les bénévoles.



Marche du 1^{er} mai



Le 1^{er} mai, fête du travail et de la célèbre petite clochette blanche, est, chaque année, l'occasion pour le Comité de Fêtes d'Obenheim d'organiser sa traditionnelle marche.

Cette balade bucolique dans la nature, aux alentours de la commune, a ravi les nombreux participants. Sans compter, le beau temps qui était au rendez-vous.



Les marcheurs ont pu découvrir des trésors « cachés » dans la forêt, des créations originales façonnées par un passionné qui aime la forêt et la nature.

De retour à la salle des fêtes, bonne humeur et convivialité ont été partagées autour de la soupe aux pois.



.....Sécurité routière à la résidence senior



Les gendarmes du peloton motorisé de Sélestat étaient à la résidence seniors du Kleinfeld pour « rafraîchir » la connaissance du code de la route et analyser le comportement au volant.

Les gendarmes avaient été contactés par Frédérique KOEBERLE, éducatrice à la résidence. En effet, les habitants entre 58 et 94 ans, sont nombreux à prendre le volant.

Les gendarmes estiment important de « rafraîchir » les connaissances du code de la route et du bon comportement au volant

chez des personnes qui ont passé leur permis il y a 50 ou 60 ans, à une époque où il y avait bien moins de voitures et de camions sur les routes.

Après avoir étudié la signalétique, les intervenants évoquent les distances de freinage, le port de la ceinture, l'alcool au volant, les notions de secourisme...

Une journée de prévention à l'attention des conducteurs de 60 ans et plus est organisée le 1er juin au circuit Eugène à Châtenois. L'escadron départemental de sécurité routière du Bas-Rhin prévoit un atelier théorique et une mise en pratique, avec notamment du freinage sur route mouillée.



Accès gratuit sur inscription obligatoire au 03 88 82 70 27 ou par courriel à eugene.formation@orange.fr

Une nouvelle association à Obenheim.....



Une nouvelle association est en cours de création. En liaison avec la Société Publique Locale du Kleinfeld elle aura pour objet :

- d'organiser et coordonner des activités et des manifestations de loisirs,
- de participer à l'animation de la résidence seniors du Kleinfeld ;
- d'organiser et/ou participer à des actions de solidarités ;
- de susciter, d'encourager et d'organiser toutes réalisations ayant pour but de rompre l'isolement des retraités et personnes âgées ;
- de verser des subventions à la Société Publique Locale du Kleinfeld pour aider à financer les activités et achats d'outils pédagogiques pour les seniors.

Toutes les personnes qui se sentent concernées par la résidence seniors et les manifestations organisées en faveur des seniors seront les bienvenues.

Inscrivez vous



Renseignements et inscriptions : maire@obenheim.fr

C'est NOUVEAU!

.....USINE A CIGARES



De 1890 à 1978 une usine située rue de Strasbourg était destinée à la fabrication de cigares. Le bâtiment actuel rappelle un peu son passé industriel.

Une quinzaine de personnes y étaient employée, principalement des dames et des jeunes filles.

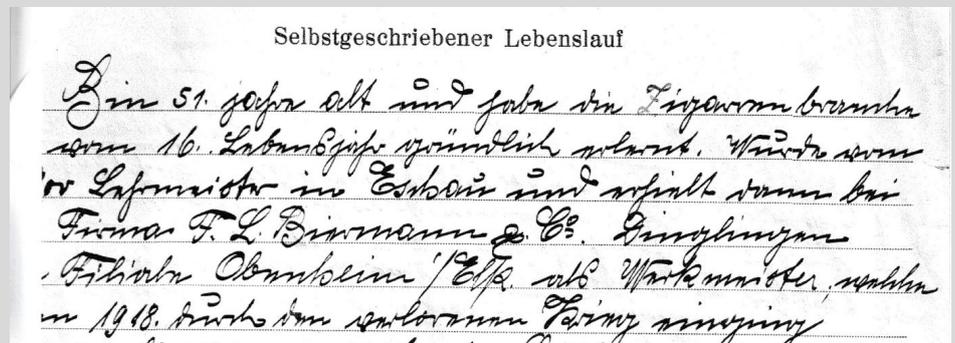
A cette époque, la région comptait de nombreux planteurs de tabac.

En 1918, lorsque l'Alsace est devenue française, l'usine a été fermée et mise sous séquestre.

Par la suite, Adolphe Dietz, entrepreneur de construction, a acquis le bâtiment et l'a loué à un éleveur de volailles.

En 1942, il y a installé un forgeron au service de son entreprise.

Témoin de cette époque : une lettre manuscrite du grand-père de Lilly Dietz-Busch.



Monsieur Jakob-Friederich Schlager précise :

« Je suis âgé de 51 ans, dès l'âge de 16 ans j'ai suivi une formation approfondie dans 'la branche cigares' chez un maître d'apprentissage à Eschau. Puis, j'ai obtenu un poste de contremaître dans la Société F.L. Biermann et co Dinglingen dans sa filiale à Obenheim. Cette activité a cessé en 1918 lors de la défaite ».

.....VIE LOCALE



Entre 1930 et la fin des années 60, notre village comptait 3 boulangers, 2 bouchers, 4 épiciers, 5 cafés-restaurants et 2 débits de boissons, 1 dépôt de lait, 3 cordonniers, 3 distillateurs, 1 charbonnier, 1 charron, 2 forgerons, 1 ferblantier, 2 entrepreneurs de maçonnerie, 1 plâtrier, 2 peintres, 2 menuisiers, 3 mécaniciens, 1 sabotier,



2 selliers, 2 tailleurs, 2 coiffeurs, 1 tonnelier, 1 scieur ambulant et une scierie.

C'était une époque où presque tous les habitants avaient un jardin, un verger, voire une petite activité agricole.

Ils se déplaçaient peu et trouvaient sur place ce dont ils avaient besoin.



BATTAGE DES CEREALES



Une **batteuse** est une machine agricole permettant de battre les céréales pour séparer le grain de la paille. Cette opération effectuée pendant des millénaires manuellement, avec fléaux, ou avec l'aide d'animaux, était une véritable corvée demandant énormément de temps et d'effort.



A la fin du 19^{ème} siècle, grâce au progrès de la mécanisation, le battage du blé au fléau est progressivement remplacé par le battage à la machine. La batteuse était actionnée au moyen de poulies et de courroies par le moteur. Les gerbes enfournées par une trappe dans la partie supérieure de la machine étaient secouées mécaniquement. Les grains ainsi détachés étaient récupérés dans la partie inférieure.

Aujourd'hui, le battage se fait en même temps que la moisson grâce aux moissonneuses-batteuses auto-tractées.



Après la deuxième guerre mondiale, au croisement de la rue de Colmar et la rue du Kleinfeld, une batteuse, un moteur électrique de 25 chevaux et une presse à paille étaient stockés dans un hangar ouvert à tout vent.



Robert Zeyssoff était le propriétaire de la batteuse. Le battage des céréales (orge, blé puis avoine) se faisait après les moissons aux alentours du 14 juillet. Le battage avait lieu sur place du 14 juillet au 15 août.



Les cultivateurs voisins venaient avec leurs récoltes de façon à ne pas déplacer l'énorme batteuse pour quelques heures de travail. Par contre, à partir du 15 août jusqu'en octobre, lorsqu'il s'agissait de récoltes plus conséquentes, la batteuse s'installait dans les fermes. Il fallait plusieurs heures pour tout installer.



Un clin de l'œil de l'école.....

Rencontre mini-basket cycle 2

Après plusieurs semaines d'entraînement, les élèves de CP et de CE1 ont participé à une rencontre mini-basket à Wittisheim le 15 mars 2019. Ils ont ainsi pu se confronter à d'autres élèves de leur âge lors de petits matches de 5 minutes. A l'issue de la rencontre, leur participation a été récompensée par un diplôme. Bravo pour leur fair-play !



Présentation des instruments de musique



Vendredi 3 mai 2019, les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendues à la salle des fêtes de Gerstheim pour une présentation musicale organisée par Laurent Will, Responsable de l'Ecole de Musique Intercommunale du Rhin. Les bus ont été financés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Au programme, présentation de quelques instruments : les instruments à vents comme la flûte traversière ou la clarinette, le violon, l'accordéon, la guitare ou encore la batterie. Les musiciens ont fait découvrir les sonorités variées de leurs instruments et ont joué quelques célèbres mélodies, comme la musique de James Bond ou encore la musique d'Harry Potter... pour le plus grand plaisir des enfants !

Sortie au musée Oberlin à Waldersbach

Vendredi 3 mai, les classes de **PS-MS** et **GS-CP** se sont rendues au musée Oberlin, à Waldersbach. Les enfants ont appris comment faire des empreintes de feuilles sur des sacs en tissu et ont visité le musée avec des animatrices.

C'était vraiment chouette !



Empreintes de feuilles sur sacs en tissu.



Tout au long de l'année, l'animation jeunesse propose des activités (cuisine, environnement, escape game, tournoi de jeux vidéos, club de lecture, jeux de plateau...) mais aussi des spectacles culturels, des sorties nature et patrimoine, du foot en salle au complexe sportif...

Petit focus sur un thème qui tient à cœur : la nature !

Depuis quelques mois, l'animation jeunesse travaille en partenariat avec René WINOM, bénévole de la Ligue de Protection des Oiseaux, et avec Jacky FISCHER d'Obenheim, retraité et passionné par le tournage sur bois.

Les jeunes ont eu la chance de pouvoir installer **un nichoir à chouette effraie** dans le hangar de la commune de Gerstheim près de l'étang de pêche.

Espérons que ce nichoir plaira à la fameuse « dame blanche »...

Le dimanche 30 juin 2019, les animations jeunesse de Gerstheim-Rhinau, Benfeld et Erstein vous proposent **un tournoi de jeux inter-villages qui aura lieu cette année au complexe sportif de Benfeld (1 rue d'Ettenheim).**

Venez-vous amuser avec vos enfants, vos amis ou la famille ! (déguisements les + originaux récompensés) Equipes de 5 à 7 personnes (1 adulte au minimum par équipe, enfant de + de 7 ans). Sur place petite restauration, jeux en bois.

Les animateurs vous proposent **un été 2019** avec différentes formules :

- des inscriptions à la semaine (cirque, danse, musique, défis cuisine, escape game, wakeboard, paddle, piscine de Munster, de Lahr, segway, canoë....)
- des inscriptions à la journée avec les sorties (parc aventure, BadeParadies, karting, micro fusée, grand jeu du loup garou et city stade...)
- un camp extrême à Ornans (via ferrata, canyoning, camping, canoë...)

Les tracts seront distribués au collège (Gerstheim et Rhinau) mais aussi à disposition dans les animations jeunesse ainsi qu'à la mairie de Gerstheim (site internet et présentoir) et sur facebook (carinesaj)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos animateurs :

Carine 06 79 12 56 25 carinesaj@gmail.com

Gilles 06 79 11 74 54 coco.rhin@gmail.com

Ecole de musique intercommunale du Rhin.....

Les **réinscriptions et choix du jour et horaire de cours de Formation musicale (solfège)** pour l'école de musique Intercommunale du Rhin (EMIR) débuteront **le lundi 24 juin** par voie postale ou dépôt dans la boîte à lettres de l'établissement au **3, rue de l'Hôtel de ville 67860 RHINAU (jusqu'au lundi 15 juillet)**. Il sera aussi possible de se réinscrire via le formulaire en ligne ou le formulaire "classique" disponibles prochainement sur le site cc-erstein.fr.

Les **nouvelles inscriptions** (toute personne non-inscrite pendant l'année 2018/2019) auront lieu sur chaque site d'enseignement en présence du directeur, comme suit (avec choix du jour et horaire de cours de FM):

- A la Concorde de Gerstheim, place de la Fontaine, **le lundi 2 septembre de 18H00 à 19H00**
- A la MJC de Gerstheim, 10A rue des Anémones, **le lundi 2 septembre de 19H15 à 20H15**
- A la salle des Fêtes d'Obenheim, **le mardi 3 septembre de 18H00 à 19H00**
- Dans les locaux de l'ancienne CocoRhin de Rhinau, 3 rue de l'Hôtel de Ville (1er étage), **le mercredi 3 septembre de 16H30 à 17H30**

REPRISE DES COURS LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

Le **planning des cours de FM par niveau** sera mis en ligne sur le site cc-erstein.fr à partir du mois de juin 2019.

Les **choix des horaires des cours d'instruments** auront lieu à des dates et horaires communiqués sur le site cc-erstein.fr à partir du mois de juin 2019, en présence du professeur concerné.

Nos **événements musicaux** de fin d'année :

- **Le samedi 18 mai à 14H30**, concert des ensembles de violons et guitares d'Agnès FLICK et Suysing CHANG à la maison de retraite de Rhinau,
- **Le samedi 25 mai à 19H00**, concert de fin d'année de l'EMIR à la salle Jeanne d'Arc de Rhinau,
- **Le dimanche 26 mai à 16H00**, concert de fin d'année des classes de piano de l'EMIR à la salle Jeanne d'Arc de Rhinau,
- **Le samedi 15 juin à 14H30**, concert de l'ensemble de flûtes traversières de Clarisse MERCKLE à la maison de retraite de Rhinau,
- **Le vendredi 21 juin à 19H**, fête de la musique avec la participation des ensembles instrumentaux de l'EMIR place des Platanes à Rhinau.



Du côté des associations.....



18 avril 2019 : Loto de Pâques

Rendez-vous prisé des adeptes du jeu et de la chance.



20 avril 2019 : Tournoi de belote
Bonne fréquentation pour ce concours annuel.



24 avril 2019 : Don du sang

Des courageux ont affronté vent, pluie et grêle pour donner du temps pour sauver des vies.

4 mai 2019 : 5ème fête de la bière

Ambiance assurée pour les amateurs de bière et de danse.



19 mai 2019 : Assemblée Générale du B.M 24

Un comité restreint pour une commémoration au monument aux morts et un hommage à Brigitte Pfefferkorn. Les anciens sont de moins en moins nombreux ...

2 juin 2019 : Fête paroissiale

Messe animée par la chorale Ste Cécile et le groupe Arc en Ciel et ses musiciens. Puis retrouvailles des fidèles amateurs de spécialités.



Pour fêter ses 90 ans d'existence, l'Harmonie d'Obenheim prolongera la Fête de la Musique le samedi 22 juin et organisera pour la première fois une Marche Gourmande Musicale semi-nocturne constituée de 5 étapes sur un parcours de 9 km.



5 pauses gourmandes seront proposées et animées chacune par des styles de musique différents pour un tarif unique de 35€.

Le parcours est accessible aux poussettes et autres fauteuils.

**Inscriptions et renseignements :
Katia Thalgot au 06 08 17 27 05.**

Pour les personnes ayant des difficultés pour marcher, mais souhaitant participer, merci de prendre contact auprès de Mère Woehrel au 0642850131, une solution adaptée vous sera proposée pour pouvoir partager ce moment festif.

.....Zoom sur les manifestations à venir

Calendrier des Manifestations

Concours de Pêche

15 juin 2019

Organisé par l'APPMA

Culte en plein air

16 juin 2019

Organisé par la Paroisse Protestante

Marche Gourmande Musicale

22 juin 2019

Organisée par la Musique Harmonie

Concours de Pêche

08 septembre 2019

Organisé par l'APPMA

Marché aux Puces

06 octobre 2019

Organisé par la Musique Harmonie

Marche des Sorcières

12 octobre 2019

Organisée par le Comité des Fêtes

Fête Paroissiale

20 octobre 2019

Organisée par la Paroisse Protestante

Loto Halloween

31 octobre 2019

Organisé par l'A.S. Obenheim

Déjeuner Périgord & Bretagne

11 novembre 2019

Organisé par le Comité des Fêtes

Au profit du Comité de Jumelage

Bourse aux vêtements et jouets

24 novembre 2019

Organisée par l'A.P.P.M.A.

Fête des Seniors

1er décembre 2019

Organisée par la Commune

Réveillon de St Sylvestre

31 décembre 2019

Organisé par la Musique Harmonie

Vous souhaitez communiquer dans notre journal ?



Contactez nous par mail :

flozey67@gmail.com

ou

connectez vous sur
Facebook



Quoi De Neuf Obenheim

Portes ouvertes à la ferme

VISITES COMMENTÉES DE LA FERME À 15H30

DÉCOUVERTE DU SENTIER BOTANIQUE ET ARTISTIQUE EN PARTENARIAT AVEC "QUINZ'ART"

- "AU LOUP!" PROPOSE À 11H DE COMPTER ET RECONNAÎTRE LES VERS DE TERRE (SUR INSCRIPTION 06.70.85.55.17)

- PROMENADES SUR LE DOS DES PONEYS DU RANCH DE LA ZEMBS (2€ LE TOUR)

- RESTAURATION EN CONTINU ASSURÉE PAR LE TRUCK DU TERROIR

- "LE BRUIT DU FRIGO" EN CONCERT SAMEDI SOIR

8 JUIN DE 10H30 À 20H
9 JUIN DE 10H30 À 17H



contact@riedois.fr

JEUX INTERVILLAGES

DIMANCHE 30 JUIN 2019
COMPLEXE SPORTIF À BENFELD

1, rue Ettenheim 67230 BENFELD

VENEZ REPRÉSENTER VOTRE VILLAGE!

ENTRÉE GRATUITE

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
Manifestation annulée en cas de pluie.



À PARTIR DE 11
AU TERRAIN DE FOOT
13 H 30 : DÉBUT DES JEUX

Animation «Jeux en bois pour les enfants»



- Jeux par équipe à partir de 7 ans
- 5 joueurs dont 1 adulte de + de 18 ans + 2 bonus
- Les déguisements les plus originaux seront récompensés
- Nombre de places limité
- Inscription des équipes avant le 27/06 au sur place (en fonction des places disponibles)
- Elles pourront être faites auprès des équipes des SAJ de votre territoire (Gerstheim, Betsfeld, Rhinau) et à l'Espace Jeunes secteur Erstein (Gerstheim : 06 79 12 56 25 - Benfeld : 03 88 74 20 87 - Rhinau : 06 79 11 74 54 - Erstein : 03 88 98 25 01)

12 OCTOBRE 2019
MARCHE DES SORCIERES
OWEMER HAXEFESCHT
DÉPART ENTRE 19H ET 21H
SALLE DES FÊTES A OBEHEIM
Parcours à surprises...

Soupe gourmande d'halloween
Lard - vin chaud
éclair spleen...

PRÉ-VENTE :
Places numérotées et réservées
Salle : 15€ - Chapiteau 13€
Paiement à la réservation
Nombre de places limitées

Comité des Fêtes d'Obenheim

Renseignements à la Mairie : 03 88 98 30 33

AU PROFIT DU COMITE DE JUMELAGE

20€
APERITIF OFFERT

11 NOVEMBRE 2019
à 12h30
DEJEUNER PERIGORD & BRETAGNE

APERITIF
CASSOLET
GLACE CARAMEL AU BEURRE SALÉ
CAFÉ

Salle des Fêtes Obenheim

Quessant
Molières
Alles / Dordogne
Cadouin

renseignements & réservations
mairie : 03 88 98 30 33
mairie@obenheim.fr

Comité des Fêtes d'Obenheim

Ramassage de vieux papiers
Le prochain ramassage de vieux papiers sera effectué par les parents d'élèves de l'école primaire
22 JUIN 2019

Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans, 95 ans, 100 ans, vos Noces d'Or, Noces de Diamant, Noces de Platine afin d'éviter tout oubli, merci d'en informer le secrétariat de la mairie :
03 88 98 30 33
courriel : mairie@obenheim.fr

MOOV LA MOBILITÉ RÉINVENTÉE
VENEZ DÉCOUVRIR ET ESSAYER NOS VÉLOS À ASSISTANCE

INVITATION ESSAIS DÉCOUVERTE

Le Crédit Mutuel du Rhin Obenheim Daubensand
Vous invite à découvrir et tester un vélo à assistance électrique.

PASSEZ AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AVEC LE CRÉDIT MUTUEL GRÂCE À LA LOCATION

Crédit Mutuel
Du Rhin
4 place du Général De Gaulle - 67230 Obenheim
Tél. : 03 88 56 16 62 - Courriel : 01264@creditmutuel.fr

SAMEDI 15 JUIN 2019
À OBEHEIM DE 9 H À 12 H

NOMBREUSES ANIMATIONS + CAFÉ JUS D'ORANGE ET VIENNOISERIES



Naissances



Anniversaires

85 ans

Le 13 mars 2019

Mme Irène BEREZOWSKI née HORNY

Le 1er avril 2019

M. Paul KLETHI

Le 02 avril 2019

M. André SCHMITTER

Le 1er mai 2019

Mme Françoise THURNER née SORIANO

90 ans

Le 12 mai 2019

Mme Frédérique KINTZ née GERBER

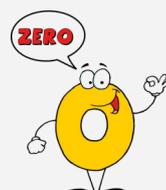
Noces d'Or

Le 30 mai 2019

M. Jean-Jacques SUR et Mme Irma PFISTER



Mariages



Bienvenue aux familles...



Mme Maud LA SCOLA et M. Kévin
5a impasse des Champs

Famille Stéphane RELION 23 rue Lucie Berger

Famille Hizir YÜCE 6 rue de Strasbourg

Mme Gloria HEILBRONN 11 rue de Colmar

Mme Catherine MOUROT et M. Gino GIAMPIETRO
5a impasse des Champs

Famille Gaëtan FAUCONNIER 4 rue de Daubensand

Famille Freddi MEYER 9 rue Jean de Beaumont

Mme et M. Jean-Claude WEISSELDINGER 20 rue du Ried

M. Alexis MUYSHONDT 41a rue de Strasbourg

Famille Damien MATHIS 4 rue Longue

M. Christophe BOULANGER 2 rue Extérieure

M. Christophe KAISER 2 rue des Vergers

Mme Nicole HEINRICH 1 rue des Vergers

Mme Lola RIFFAUD et M. Maxime COVILLERS
19 rue de Colmar

Mme Christiane JAEGER et M. Jean ROBERT
9 rue Alphonse Adolf



Regrets

René KLEMENTZ

Disparu le 08 mars 2019

Laurent BAUR

Disparu le 12 mars 2019

Henriette LAUFFENBURGER née LEHMANN

Disparue le 20 mars 2019

Irène BOHN née STAHL

Disparue le 24 avril 2019

Emma DORSI née WOLFF

Disparue le 26 avril 2019

Roland KLEINMANN

Disparu le 03 mai 2019

Marie-Louise WOEHREL née WOEHREL

Disparue le 12 mai 2019

Coordonnées de la mairie Permanences du Secrétariat

✉ 3 place du Général de Gaulle

☎ 03 88 98 30 33

📠 03 88 98 38 62

✉ mairie@obenheim.fr

📘 «Quoi De Neuf Obenheim »

Lundi au Vendredi : 9h à 12h

Mardi et Vendredi : 16h à 18h

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 9h à 12 h

M. le Maire : Lundi et Jeudi après-midi sur RDV